



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2016
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra- atmosphérique

Note verbale datée du 6 décembre 2016 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)

La Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), conformément au paragraphe 1 de l'article 5 de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 2345 (XXII) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur d'informer le Secrétaire général de la découverte d'un fragment d'un objet spatial chinois sur le territoire des États-Unis.

Les autorités des États-Unis ont identifié des matériaux qu'ils estiment être des composants d'un objet spatial (indicatif international 2016-042 E) lancé le 25 juin 2016 depuis le Centre de lancement de satellites de Wenchang (Chine). Les autorités ont trouvé deux éléments de l'objet 2016-042 E qui ont survécu à la rentrée dans l'atmosphère terrestre et touché la surface de la Terre à proximité de 39,05 degrés nord et de 111,10 degrés ouest, séparés d'environ 15 milles marins.

Conformément à l'article 5 de l'Accord, le Gouvernement des États-Unis a également informé le Gouvernement chinois et offert son assistance pour l'identification et la récupération des objets.

